

N° 50 – Janvier 2025



Téléthon

p.9



Jeune talent littéraire

p.9



Dossier spécial

p.18



SOMMAIRE

• Édito	p 3	• Dossier spécial : « Lutte contre les violences faites aux femmes »	p 18
• Comptes-Rendus du Conseil Municipal	p 4	• Médiathèque	p 19
• Tout s'explique	p 5	• Associations sportives	p 20
• Vie de la commune en images	p 6	• Associations	p 23
• Vie de la commune	p 8	• État-civil	p 29
• Environnement, qualité de vie et sécurité	p 12	• Tribunes	p 29
• CCAS et RPA	p 14	• Numéros utiles	p 30
• Scolaire et périscolaire	p 16		



Le parvis de la mairie enneigé.

MAIRIE | 1 avenue Charles de Gaulle - 91630 Marolles-en-Hurepoix | Tél. : 01 69 14 14 40 | Fax : 01 69 14 14 59 | Mail : mairie@marolles-en-hurepoix.fr | Site : <https://Marolles-en-hurepoix.fr> | Responsable de la publication : Mairie de Marolles-en-Hurepoix | Directeur de la publication : Georges JOUBERT | Maire-adjoint en charge de la communication : Francis PREUD'HOMME | Chargé de communication : Karl CHARLOT | Réalisation : Sandra CAUDRON | Imprimeur : IMPRIMERIE PAYARD, certifiée Imprim'vert . Photo 1^{ère} de couv. : la cérémonie des vœux de M le maire, ©photo : Karl CHARLOT. Photo 2^e de couverture : premières neiges à Marolles. ©photo: Annabelle LANGLOIS | ©Photos : images libres de droits : Adobe stock. | Les textes doivent être fournis par mail à communication@marolles-en-hurepoix.fr ou sur clé USB et les photos numériques en format jpg, haute résolution. Les photos en épreuve imprimante ne seront pas acceptées.

Date limite de remise des articles pour le prochain bulletin : lundi 19 mai 2025.



Pour en savoir plus, consultez le site de la mairie : <https://marolles-en-hurepoix.fr>



Marollaises, Marollais,

Au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, du Conseil Municipales Enfants et du personnel communal, je vous présente mes vœux pour cette nouvelle année : santé, bonheur, réussite de vos projets personnels, professionnels ou associatifs. J'ai une pensée toute particulière pour nos concitoyens de Mayotte ; j'ai d'ailleurs soumis aux élus du Conseil Municipal le vote d'une subvention exceptionnelle suite à la catastrophe qui les a frappés.

Cette année 2025 s'amorce dans l'incertitude laissée par les dernières élections européennes et surtout législatives.

Contrairement aux déclarations des gouvernements successifs, alors que l'État a failli dans sa volonté de réduire les déficits, nos collectivités et en particulier la commune de Marolles, ont réussi à maîtriser des budgets pourtant contraints.

À tous les niveaux, nous devons faire preuve de professionnalisme, pour une gestion rigoureuse de la commune, un budget à l'équilibre... avec un triple objectif :

- **Préserver la qualité du service public,**
- **Programmer des investissements réfléchis et mesurés** pour les Marollais,
- **Maintenir des taux de fiscalité raisonnables, sans augmentation depuis 2016,**

Il est important de souligner que nous n'avons pas eu recours à l'emprunt pour les années 2023 et 2024, ce qui se traduit par un désendettement de la commune de 1 230 000 € sur deux ans.

Au titre des réalisations livrées en 2024, je souhaite citer :

- **Les travaux d'extension du Centre de Loisirs** qui permettent une amélioration des conditions de travail du personnel et du bien-être de nos enfants. Ils ont bénéficié d'**aides financières (de la CAF et de la CNAF) pour un montant de 510.000 €.**
- **Le lotissement du Clos du Montmidi, derrière la Ferme du 3 Grande rue, qui comporte cinquante places de stationnement public et une circulation douce menant, en toute sécurité les enfants du centre de loisirs, de la ferme aux équipements publics** (stade, écoles, restaurant scolaire) entièrement financés par l'aménagement.

Mon désir est de faire évoluer notre commune, tout en lui conservant son identité, en partenariat avec une intercommunalité pleine d'ambitions. Je remercie d'ailleurs Cœur d'Essonne Agglomération pour son écoute et son accompagnement sur d'importantes opérations que notre commune n'aurait pu mener seule.

Je pense notamment aux deux opérations en cours qui devraient être livrées en 2025 :

- **L'aménagement du pôle gare, qui prévoit de développer et réorganiser le stationnement lié à la gare, créer une gare routière, favoriser le stationnement des deux roues, sera l'occasion de valoriser l'entrée de ville côté Guibeville par la pose d'une sculpture dédiée à Émile LEVASSOR sur le**

nouveau rond-point. Dans un 2nd temps, une crèche totalement financée par SNCF verra le jour. Cœur d'Essonne Agglomération, Ile de France Mobilités, la SNCF et le Département de l'Essonne assurent la globalité des financements de cette importante opération et je les en remercie..

- **La réhabilitation complète de l'avenue Charles de Gaulle, rendue indispensable par la mise aux normes obligatoire des réseaux d'assainissement, prévoit de sécuriser la circulation des piétons et des cyclistes.**

Cette opération d'envergure fait couler beaucoup d'encre mais, accompagnés par Cœur d'Essonne agglomération, les services de l'État, le Département de l'Essonne, les syndicats d'eau potable et d'assainissement, nous concilions respect de la réglementation pour l'assainissement, l'eau potable, l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et l'environnement car, dans cette future avenue, une végétation variée favorisera la biodiversité.

Seuls, les travaux d'enfouissement seront à charge de la commune...

En 2025, sont également prévus :

- le renforcement de la **vidéosurveillance** à partir de l'automne.
- la **création d'une cour oasis pour l'école élémentaire Vivier.**
- la **réfection complète des sanitaires de l'école maternelle Vivier.**

Mon rôle de Maire, et celui du Conseil Municipal, est d'anticiper, de préparer notre commune aux défis et contraintes de demain, de répondre à vos attentes en termes de services ou d'infrastructures. Pour cette année et celles qui suivront, je souhaite que notre ville continue à accueillir de nouveaux habitants et **de nouvelles activités, porteuses d'emplois de proximité, par un développement maîtrisé, équilibré, qui respecte notre identité.....**

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel communal pour son engagement et son implication renouvelés à nos côtés dans un contexte qui n'est pas toujours facile.

J'ai aussi une pensée pour ceux qui nous ont quittés en 2024 et plus particulièrement pour **Anne-Marie Geneste, responsable des Restos du Cœur qui a tant donné pour les autres et laisse un grand vide.** Au nom de tous, je tiens à souligner son action : **qu'elle nous serve d'exemple et nous incite à faire preuve de solidarité les uns envers les autres.**

Bien à vous

Votre Maire,
Georges JOUBERT



CONSEIL MUNICIPAL

Du 26 septembre 2024

Membres du Conseil Municipal présents : 22
Membres du Conseil Municipal absents excusés
ayant donné pouvoir : 5
Membres du Conseil Municipal absents : 2
Votants : 27

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité le point suivant :

(M. COUTON, concerné par l'un des points du budget, ne prend pas part au vote - Vote : 21 voix « Pour », 5 « Abstentions »: M. CHAUVANCY, M. MURAIL, Mmes LÉONARD, GOLDSPIEGEL et TUSSIOT)

1. Budget Principal : Décision Modificative N°2-2024

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :

2. Budget Principal : subvention au profit de la coopérative scolaire de l'école maternelle Roger Vivier
3. Subventions aux associations : Attribution d'une avance remboursable à l'école de Musique de Marolles-en-Hurepoix
4. Personnel communal : modification du tableau des effectifs
5. Incorporation dans le domaine communal des espaces publics du « Clos du Montmidi »

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité le point suivant :

(Vote : 22 voix « Pour », 5 « Abstentions »: M. CHAUVANCY, M. MURAIL, Mmes LÉONARD, GOLDSPIEGEL et TUSSIOT)

6. Accord quant au transfert de gestion et de jouissance des parcelles AK numéro 11, 175 et 177 (ex terrains Berkeley)

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :

7. Avis relatif au Plan Local d'Urbanisme de Saint-Vrain
8. Autorisation de signer une déclaration d'urbanisme relative au remplacement des huisseries de la gendarmerie
9. Motion pour la création d'une législation autour de la consommation du protoxyde d'azote
10. Autorisation du Conseil Municipal relative à une modification de délimitation du chemin rural n°10 (près de l'emprise PANHARD)

Affiché dès le 27 septembre 2024.

Du 5 décembre 2024

Membres du Conseil Municipal présents : 20
Membres du Conseil Municipal absents excusés ayant donné pouvoir : 6
Membres du Conseil Municipal absents excusés : 1
Membres du Conseil Municipal absents : 2
Votants : 26

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :

1. Budget Principal : Décision Modificative N°3-2024
2. Budget Principal : Anticipation de crédits

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité le point suivant :

(Vote : 25 voix « Pour », 1 « Abstention »: M. DELVALLE)

3. Subventions aux associations : Attribution d'une avance remboursable à l'École de Musique de Marolles-en-Hurepoix

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :

4. Subventions aux associations : Attribution subvention à l'Association pour la recherche contre la maladie d'ALZHEIMER

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité les points suivants :

(Vote : 25 voix « Pour », 1 « Abstention »: M. DELVALLE)

5. Motion de défense des collectivités locales dans le cadre des PLF et du PLFSS 2025
6. Retrait du groupement de commande du SIGEIF pour l'achat de fourniture de Gaz
7. Adhésion au groupement de commandes proposé par le SMOYS pour l'achat de fourniture d'énergie (gaz et électricité) et des prestations associées

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :

8. Adhésion au groupement de commandes pour les assurances cyber-risques 2026-2029
9. Personnel communal : instauration de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement
10. Personnel communal : modification de la délibération du 24 juin 2021 relative au RIFSEEP
11. Personnel communal : délibération pour l'instauration d'une participation au financement des contrats et règlements labellisés des agents de la collectivité pour le risque prévoyance)

Le Conseil Municipal a refusé à l'unanimité le point suivant :

12. Convention d'occupation d'un terrain SNCF réseau : autorisation à signer la convention

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :

13. Approbation du rapport triennal relatif à l'artificialisation des sols
14. Adoption d'une amende administrative pour dépôts sauvages

Le Conseil Municipal, s'est déclaré favorable, à la majorité, à l'implantation de la sculpture relative à Émile LEVASSOR sur le nouveau rond-point situé en entrée de ville côté Guibeville.

Affiché dès le 6 décembre 2024.

Monsieur le Maire a rendu compte des actes effectués par délégation du Conseil Municipal, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le compte-rendu détaillé des séances est affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune
<https://Marolles-en-hurepoix.fr/vie-municipale/seance-du-conseil-municipal/>
suite à son approbation lors de la séance du conseil municipal suivante.

ZOOM sur le métier d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM)

Des assistantes scolaires surveillent les enfants, vers 1920 à Paris. ©Getty - Gamma-Keystone



Un peu d'histoire pour comprendre le rôle d'ATSEM

Les missions d'ATSEM ont connu de fortes évolutions passant de « femme de service » (décret du 18 janvier 1887) à des missions d'accompagnement éducatif des jeunes enfants.

Jusqu'aux années 70, il est mis l'accent sur l'assistance au personnel enseignant pour l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que la mise en état de propreté des locaux et du matériel.

Le décret de 1992 portant sur le statut particulier du cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles confirmera le double rôle d'assistance maternelle et pédagogique auprès des enseignants.

Ce même **décret est modifié en 2007 et 2008 et intègre dans les missions des ATSEMS** leur participation sur le temps de la restauration du midi, les garderies du matin et/ou du soir, car le besoin de « garde » des enfants excède de beaucoup les horaires scolaires.

Pour les enfants, l'ATSEM est l'adulte référent tout au long de la journée.



Être ATSEM à Marolles-en-Hurepoix

Sur Marolles, le choix a été fait d'avoir 1 ATSEM par classe, soit aujourd'hui 4 ATSEM par école maternelle, alors que la réglementation impose à la commune de mettre au moins 1 ATSEM à disposition de l'école maternelle.

Les ATSEM sont **diplômées d'un CAP Petite enfance**, devenu aujourd'hui CAP AEPE (Accompagnant Éducatif Petite Enfance) ; leur nomination sur le grade d'ATSEM ne peut se faire sans obtenir la **réussite au concours de la fonction publique territoriale**.

De façon à permettre aux ATSEM d'avoir des postes à temps complet, la seule présence en classe étant insuffisante, il a été ajouté le temps de restauration scolaire qui permet aux enfants d'avoir un repère, en plus de l'équipe animation dédiée à ce temps périscolaire.

Depuis septembre 2023, une société intervient le soir dans les écoles maternelles afin de nettoyer les locaux, mission tout de même assurée par les ATSEM sur les périodes de vacances scolaires. **Cette externalisation des missions de nettoyage en période scolaire permet aux ATSEM d'être au plus près des enfants durant leur journée de travail.**

En ce qui concerne le rôle et les missions des ATSEMS, une charte avait été réalisée en juin 2014 et sera prochainement actualisée à la suite de réunions avec le personnel communal et le personnel de l'Éducation Nationale.



Culture, loisirs et vie communale en images...



21 & 22 septembre :
Journées européennes du patrimoine
Balade avec escales théâtrales,
par la compagnie des Hermines.



24 septembre : concert de rentrée
Concert de Xavier RENARD et ses musiciens.



12 au 20 octobre : 15^e édition du Salon d'Art
Pour cette 15^e édition du Salon d'art, une vingtaine d'artistes
sont venus exposer leurs œuvres d'art.
L'invité d'honneur était Olga ALEKSANDROVA,
médaillée d'or RMN en 2018 (Grand Palais, Paris).
En partenariat avec le Centre d'Art Contemporain Brétigny.



Cérémonie du 11 novembre
Nous avons célébré le 106^e anniversaire de l'armistice signé
en 1918, qui a mis fin aux combats de la Première Guerre mondiale.
Journée Nationale du Souvenir et des Anciens Combattants.



15 novembre :
remise des médailles du travail
8 médailles d'honneur du travail ont été remises,
une distinction honorifique pour ces Marollais.



22, 23 et 24 novembre
« La parade de Mister Auguste », une comédie de François TINLOT
présentée par La Compagnie des HERMINES.

Culture, loisirs et vie communale en images...



29 novembre : l'accueil des nouveaux Marollais

Bienvenue aux nouveaux Marollais ! M. le Maire et les membres du Conseil Municipal ont accueilli les nouveaux Marollais à la salle des fêtes pour leur présenter les projets et les manifestations de la commune.
Pour participer à l'accueil 2025, **il vous suffit de le faire savoir en Mairie.**



30 novembre

Fest Noz organisé par le Comité des fêtes à la salle des fêtes.



7 décembre : le café/chantier

2^e café chantier relatif aux travaux de requalification de l'avenue Charles de GAULLE.



14 décembre

La soupe solidaire proposée par le Comité des fêtes.



15 décembre : concert de Noël

Voyage musical en Amérique latine avec le groupe Ysando Trio.

Les vœux du Maire à la population

Entouré du Sous-Préfet, d'un Vice-président du conseil départemental, des Maires des communes voisines, des élus du Conseil Municipal, du CME et du personnel communal, **Monsieur le Maire a présenté ses vœux pour 2025** à la population, aux représentants économiques et associatifs.



Le Conseil Municipal des Enfants a présenté ses vœux à la population. Son discours, lu à plusieurs voix, présentait les souhaits et projets de ces jeunes élus tout en témoignant une pensée particulière aux plus démunis et notamment aux sinistrés de Mayotte.



M PONCET, Maire adjoint au sport, a remis trois diplômes pour souligner l'engagement des sportifs maronnais. Luis GONCALVES a été félicité pour sa deuxième place à la coupe de France de Kickboxing. Yannick MEMBA a également été célébré pour sa deuxième place au challenge de l'Essonne en course à pied. Aussi souriant que fairplay il a présenté au public le diplôme de Geoffrey BESSON qui a fini premier mais n'a pas pu être présent.

Départ en retraite de Mme Christine LECESNE

Le 1^{er} janvier 2025, une nouvelle page se tourne pour Mme Christine LECESNE, secrétaire mise à disposition de la MJC par la commune, mais aussi professeur d'art floral : celle de la retraite, qui lui permettra notamment de s'adonner à sa passion pour l'art floral, qui la conduit régulièrement à être primée lors de concours, en France mais aussi à l'étranger.

Nous lui souhaitons une belle retraite active.

M. Maurice ROBERT, à l'honneur pour ses 100 ans



Le samedi 26 octobre, la commune de Marolles-en-Hurepoix a mis à l'honneur M. Maurice ROBERT.



Élus, anciens combattants, famille et amis étaient réunis à la ferme pour fêter les 100 ans de ce Marollais dont la vie a été riche, notamment grâce à son engagement durant la 2^e guerre mondiale, à l'âge de 19 ans, alors qu'il rejoint le maquis et les Forces Françaises de l'Intérieur pour lutter contre l'Occupant, qu'il combattra outre Rhin, jusqu'à la défaite allemande.

Plus tard, il sera également volontaire au moment de la guerre d'Indochine.

Titulaire de :

- la médaille militaire,
- la Croix du combattant volontaire avec barrette Indochine,
- la médaille des blessés,
- la médaille commémorative 1939-1945, agrafes Libération et Allemagne,
- la médaille Outremer,

il est aussi membre fondateur et président d'honneur de l'UNC Cheptainville, Guibeville, Leudeville et Marolles-en-Hurepoix (Essonne).

En ce 26 octobre, pour le remercier de ses actions, M. le Maire lui a remis la médaille de la ville.

Départ en retraite de Mme Isaura POÇO

Le 21 novembre dernier, personnel et élus étaient réunis pour fêter très chaleureusement le départ en retraite de Madame Isaura Poço, qui était à l'accueil de la mairie depuis 2007.



Les Maronnais, habitués de la mairie, se souviendront de son professionnalisme, sa bienveillance et son sourire.

Au nom de tous, **nous lui souhaitons une très heureuse retraite**, entourée de ses proches.

Prix d'excellence pour Théa POUPRY



Dans le cadre du Concours Départemental du Jeune Écrivain et du Jeune Illustrateur 2023, Théa POUPRY, jeune Marollaise de 8 ans, a reçu le prix d'excellence pour son texte :

« Les citoyens de l'ombre »

Ce soir, le soleil s'est couché. J'ai alors fermé les yeux et je me suis mise à rêver :

*Un éboueur chantait en ramassant les déchets,
Les restos du coeur tendaient la main aux sans-abris pour les amener vers un endroit avec un toit,
Une paysagiste jouait avec son sécateur pour que les arbustes soient tous égaux,
Une dame de chambre faisait la valse avec les draps des lits,
Qu'importe la douleur, qu'importe la poussière, l'ouvrier agitait sa truelle sur un mur,
Des maçons empilaient des parpaings comme des lego, tout en plaisantant,
Des courbes et des lignes se dessinaient grâce aux agents de la voirie.*

Peu à peu, un village olympique et paralympique enlacé de bleu, jaune, noir, vert et rouge apparut

J'ai ouvert les yeux, les citoyens de l'ombre avaient disparu pour faire place à Paris 2024. »

Nous lui adressons nos plus sincères félicitations et l'encourageons à poursuivre dans l'écriture.



Théa POUPRY & M Francis PREUD'HOMME, adjoint au maire.

Téléthon

3 434,10 € collectés !



Merci à toutes les associations, bénévoles et Marollais qui se sont mobilisés pour soutenir la recherche.

Grâce à vous tous **3 434,10 €** ont été collectés dont 900 € via le comité des fêtes, 450 € via Vestiaid et 160 € via l'USM pétanque et vont pouvoir être versés à l'AFM Téléthon.



Don du sang



Dates des prochaines collectes 2025 de 15h30 à 20h :

1^{er} avril - 25 juin - 3 septembre - 20 novembre

Je donne mon sang : <https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte/95593/sang>

Patrick KSIAZKIEWICZ

Le CME

Renouvelé par moitié chaque année, le Conseil Municipal des Enfants est constitué de 10 jeunes élus.

Le 16 octobre dernier, les 5 élèves de CM2 élus en 2023 ont été rejoints par 5 élèves de CM1.

Pour leur deuxième et dernière année de mandat, Thiago, Louise, Ismaël, Noémie et Gabin se réunissent deux mercredis par mois avec Lina, Simon, Marie, Marceau et Théa, prêts à poursuivre les projets entamés et à en développer de nouveaux.



En décembre, les jeunes conseillers accompagnés de Valérie DESPAUX, Maire adjointe chargée de la Jeunesse et du CME, et de Charlotte MELCION, directrice adjointe du service Enfance-Jeunesse, ont présenté à M. le Maire leurs objectifs et les sujets qui leur tiennent à cœur.

Une nouvelle année démarre. **Souhaitons aux jeunes élus de mener à bien leurs projets et de faire de belles expériences citoyennes et républicaines.**

Spectacle du Noël des enfants



Une nouvelle fois le spectacle offert par la commune aux petits Marollais a **attiré plus de 250 enfants accompagnés de leur famille**. Cette pièce interactive sur le thème de la sécurité routière a trouvé un public très participatif. L'après-midi s'est poursuivi avec les traditionnels goûter et visite du Père Noël.

Octobre rose

500 € collectés !



La Ligue contre le Cancer et la mairie de Marolles-en-Hurepoix remercient tous les donateurs, les enfants des 2 écoles maternelles pour leurs décorations en mairie, les coureurs, les cyclistes, les résidents de la RPA, les bénévoles Marollais pour leurs réalisations, l'ACAM et tous ceux qui ont participé à partager cette cause qui nous tient à cœur.



Santé



La commune propose gratuitement des formations aux premiers secours.

Il y a déjà eu 4 sessions. Suite au succès rencontré en 2024 de nouvelles sessions sont programmées en 2025 et sont d'ores et déjà complètes.

Inscriptions en école maternelle pour la rentrée scolaire 2025

Les familles qui ont des enfants nés en 2022 sont priés de prendre rendez-vous auprès de la mairie avant le 5 mars pour l'inscription en maternelle de leur enfant munis d'un justificatif de domicile, livret de famille et carnet de santé.



TREMPLIN CITOYEN

TREMPLIN CITOYEN, année après année, les jeunes Marollais s'engagent !

Le dispositif « TREMPLIN CITOYEN » encourage l'engagement des jeunes en gratifiant leurs heures de bénévolat.

Agés de 15 à 18 ans, ils s'investissent chacun avec leurs compétences et leur enthousiasme, auprès d'associations de notre commune ou en renfort d'actions au profit des autres (aide aux devoirs, remise en état du potager du centre, appui à l'organisation des élections du Conseil Municipal des Enfants, animation de stands pour la fête des écoles...)

Bravo à **Eléonore, Noam, Thomas, Léonore, Maxence...**
Des échanges enrichissants et qui resserrent les liens !

Pour tout renseignement, contacter Charlotte au service Enfance Jeunesse : 01.64.56.27.30



Marolles en ZIK juin 2025 - Appel aux candidats

APPEL AUX MUSICIENS ET GROUPES DU TERRITOIRE
(prestation non-rémunérée)

L'occasion pour tous les musiciens de tous styles, notamment amateurs, de se produire sur scène. Pour tous ceux qui voudraient jouer ce jour-là, un appel est lancé aux groupes et musiciens du territoire.

Du 1^{er} janvier au 31 mars 2025, ils pourront proposer leur candidature pour jouer sur la scène en envoyant un email incluant le formulaire complété (téléchargeable sur le site web de la commune) à : mairie@marolles-en-hurepoix.fr avec en titre : « Fête de la musique 2025 : dossier d'inscription ».

La sélection des projets retenus se fera début avril 2025.



Essonne verte, Essonne propre, le 4 octobre 2024



Notre matinée éco-citoyenne qui bénéficie d'une aide du département (sacs poubelles-gants-affiches-diplôme pour les enfants – benne) nous a permis de remplir **une benne de 10m³**. **Cette aide logistique du département est précieuse, il n'est pas possible de reprendre cette manifestation au printemps sans elle.**

Grâce à ce ramassage, les déchets divers et variés partent vers le centre de tri. Ils sont ensuite traités après une étude préalable de faisabilité. **Tout ne se recycle pas !**

Cette manifestation qui se déroule depuis 2023 en période automnale a rencontré auprès des Marollais un **succès en demi-teinte : 15 personnes présentes contre 30 à 40 les années précédentes**. Est-ce dû au changement de la période qui n'est plus au printemps ou bien un manque de motivation ?

Les participants, parents et enfants, ont été à la hauteur de l'enjeu de cette manifestation pour le nettoyage de divers sites de la commune.

Cette matinée a ravi les enfants présents avec leurs parents. Ils ont pris conscience d'avoir été utiles pour le bien de la planète, même à une toute petite échelle.

Il est toujours navrant de constater le manque de civisme de certaines personnes, car encore trop de déchets déposés, jetés en bordure de voiries et espaces verts polluent notre commune.

Nous remercions sincèrement les participants de l'USM cyclo, les enfants et leurs parents, les élus et les Marollais. Un grand merci également aux services techniques pour leur implication et disponibilité à se rendre sur les divers sites afin de récupérer ce que nous avons pu collecter.

En septembre 2025 aura lieu la prochaine matinée.

Venez nombreux pour faire de Marolles un lieu propre et agréable dans une ambiance conviviale.



Josiane BOULENGER

Dépôts sauvages & graffitis



La commune de Marolles-en-Hurepoix **subit régulièrement des dépôts sauvages et des dégradations**, que ce soit dans les chemins ruraux, certaines rues (en particulier rue PANHARD et LEVASSOR) ou à proximité des bornes de dépose des déchets.

La gestion de ces **dépôts sauvages et les dégradations engendrées mobilisent les agents de la commune** et représentent une dépense non négligeable dans le budget communal, en particulier pour l'évacuation de ces déchets.

Dès lors que le contrevenant est identifié, le maire l'avise des faits qui lui sont reprochés ainsi que des sanctions qu'il encourt. : le contrevenant a alors 10 jours pour présenter ses observations orales ou écrites. S'il n'obtempère pas dans un délai de 10 jours, il est assujéti à une amende administrative, comme suit :

- Enlèvement d'un sac fermé : 1 000 €
- Enlèvement de déchets amiantés : 5 000 €/m³
- Enlèvements d'autres déchets : 2 000 €/m³
- Effacement de graffitis : 500 €/m²

Ces dispositions ont été votées à l'unanimité lors de la dernière séance du Conseil Municipal du 5 décembre 2024.

Bernard ECK

Bornes de recharge véhicules électriques

La commune de Marolles-en-Hurepoix, en partenariat avec le SMOYS (Syndicat Mixte Orge Yvette Seine) a fait installer **2 bornes doubles pour recharge de véhicules électriques**. Ces bornes sont opérationnelles depuis le 1^{er} août 2024.

Elles sont situées :

- à l'entrée de la rue Simone VEIL (Clos du Montmidi)
 - sur le parking de l'avenue AGOUTIN (face à la Mairie).
- Chacune des bornes est composée de deux points de charge avec une puissance délivrée de **22 KW/h**.

Dans le cas de deux véhicules en charge simultanément, la puissance est régulée à **15 KW/h**.

Aujourd'hui, le coût du KWh délivré est de **0,39 € /kWh**.

Comment accéder à la recharge :

Plusieurs solutions sont possibles :

- Utiliser la carte **ULYS x SMOYS** à commander sur le site ULYS (coût 6 euros, sans abonnement, sans engagement de durée et sans aucun frais d'activation ni de dépôt de garantie).
- Scanner le QR code présent sur la borne et payer directement par CB.

Il est possible d'utiliser une carte d'un autre opérateur. Cependant des frais d'itinérance pourront être appliqués, ces frais étant à la discrétion de l'opérateur de la carte utilisée.



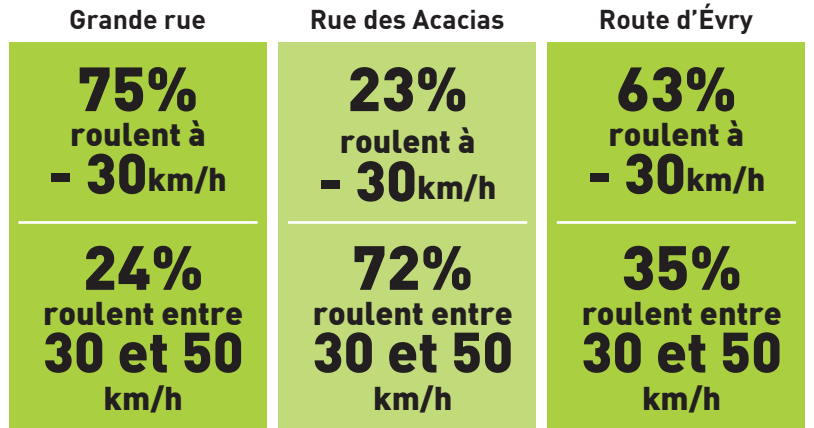
Bernard ECK

Radar pédagogique

Vous les avez remarqués en ville, les radars pédagogiques sont installés pour enregistrer les vitesses des véhicules afin d'adapter les mesures de prévention routière.

Une vigilance particulière est apportée au respect des vitesses sur la commune. Sur le tableau ci-contre les vitesses relevées en divers lieux de la ville.

Si vous souhaitez les résultats de ces contrôles en détails scannez ce QRcode



Dominique COUTON

Cour de Ferme - 3 Grande rue

L'accès à la cour de la ferme est désormais accessible à tous grâce à la double installation d'une rampe d'accès réglementaire et d'un escalier.

Afin de sécuriser cet accès, un portillon à ouverture et fermeture automatique a été posé, programmé aux mêmes horaires que celui côté Grande Rue, soit :

- du lundi au vendredi de 7h à 22h30
- le samedi et dimanche de 8h à 20h.

Pôle Gare



Le nouveau giratoire situé en entrée de ville, côté Guibeville, a été livré et mis en circulation le 20 décembre 2024. Les feux tricolores restent en mode clignotant jusqu'à la fin des travaux.

La signalisation verticale et horizontale (marquage jaune) est temporaire, en attendant la reprise des enrobés, prévue en une seule fois. En raison des conditions climatiques, ces derniers seront appliqués de nuit au printemps pour garantir un rendu esthétique de qualité.

Requalification av. Charles de GAULLE



La phase 1 est terminée.

- Le réseau de refoulement est posé à 100% (60 ml)
- Le chemisage est terminé
- La pose du nouveau réseau d'eaux usées est en cours (100 ml + 6 branchements)
- La pose du poste de refoulement a eu lieu comme prévu le 27 novembre.

Malgré les nombreuses difficultés rencontrées (présence d'eau à très faible profondeur, présence de réseaux inconnus et non identifiés...) le chantier avance bien. La fermeture de la rue Eugène BROU, initialement prévue sur la phase 2 pour 90 jours, a pu être avancée sur la phase 1.

Le chantier a repris par la phase 2, le 6 janvier 2025.



©photo: Cœur d'Essonne Agglomération

L'aide alimentaire REVIVRE



L'AIDE ALIMENTAIRE À MAROLLES-EN-HUREPOIX
Comme chaque année, l'aide alimentaire se poursuit avec l'Association Revivre.

Le dispositif reprendra vers le 15 avril 2025 et nous vous invitons à venir **vous inscrire dès mars 2025** au CCAS.

Selon vos revenus, le panier est facturé de 1 à 5 € et gratuit pour les ménages à très faibles revenus.

Pour vous inscrire, veuillez-vous munir de votre livret de famille et de votre déclaration de revenus 2023.

Patrick LAFON



VESTI'AID



Nous vous rappelons que les ventes Vesti'Aid sont ouvertes à tous.

L'équipe vous attend toujours plus nombreux.

C'est en réalisant de bonnes affaires que vous nous aiderez à subvenir aux besoins des plus défavorisés puisque l'intégralité du produit de nos ventes est redistribuée (CCAS, diverses associations humanitaires, Restos du Cœur, Téléthon, recherche médicale...).

Soyez solidaire tout en faisant des affaires !

PROCHAINS RENDEZ-VOUS
(Ouverture de 14h30 à 17h)

VENTE 2025

22 Février - 8 Mars - 5 Avril - 16 Mai - 28 Juin

DÉPÔT / VENTE 2025

8 Février - 22 Mars - 26 Avril - 14 Juin

N'attendez pas un avis d'expulsion

On constate une recrudescence des impayés de loyers. Cette situation peut entraîner une expulsion et une impossibilité de vous reloger dans un logement social. **Dès la première difficulté n'hésitez pas à contacter le CCAS.**



Ne pas payer votre loyer et les charges à la date prévue peut entraîner la résiliation de votre bail, après décision du juge.

Attention, l'expulsion peut être automatique si une clause résolutoire prévoyant la résiliation du bail en cas de manquement du locataire à ses obligations (loyer ou charges impayés, dépôt de garantie non versé, absence d'assurance des risques locatifs, troubles de voisinage constatés par un juge). Le juge prononce la résiliation du bail après constat de la faute du locataire, sans pouvoir apprécier l'importance de cette faute. **En pratique, cette clause est obligatoire dans tous les contrats de location signés depuis le 29 juillet 2023**, et elle existe dans la plupart des contrats plus anciens.

En cas de clause résolutoire, le bailleur vous adresse d'abord un commandement de payer. Vous avez un délai de **6 semaines pour payer**.

Passé ce délai, si vous n'avez pas payé, et que votre **dette est inférieure ou égale à 5 000 €**, le bailleur doit engager une procédure de conciliation ou de médiation. En cas d'échec de cette procédure, il peut ensuite saisir le juge.

Mais si votre dette est supérieure à 5 000 €, le bailleur peut directement saisir le juge pour lui demander de constater que le bail est résilié et prononcer l'expulsion.

Le juge peut décider de vous accorder un délai de paiement si vous avez repris le paiement du loyer et s'il estime que vous êtes en mesure de payer votre dette. Si vous payez dans le délai, vous pouvez rester dans le logement.

Le Fond de Solidarité pour le Logement (FSL) a pour mission, l'aide aux ménages en difficulté pour régler une facture du logement. Il peut aider au paiement du loyer, de charges, de fourniture d'eau ou d'énergie, d'internet et de services téléphoniques etc.. Pour les démarches à effectuer pour une demande d'aide financière : Il est préférable que la demande soit établie avec un travailleur social soit auprès du CCAS ou de de la MDS (Maison des Solidarités)

Les Points conseil budget (PCB) de l'UDAF figurent parmi les mesures clés de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. C'est un service gratuit labellisé par l'État, pour prévenir le surendettement et renforcer l'accompagnement des personnes pouvant rencontrer des difficultés financières.

Patrick LAFON

Voyage à Ronce les Bains

Une trentaine de Marolloses et Marollais étaient inscrits à cette semaine sous le signe de la découverte de la Charente maritime.

Le voyage s'est déroulé en car pour une arrivée en fin d'après-midi au centre de vacances de Ronce Les Bains.

Chacun a pris sa chambre dans de petites maisons disséminées sur l'ensemble du village. Le 1^{er} soir un spectacle était animé par l'équipe du centre.

Toute la semaine les temps libres ont permis de découvrir le bord de mer par une balade pédestre ou des randonnées en vélo. Chacun était libre de participer à différentes activités selon son choix.

Pendant la semaine, différentes sorties avec une guide ont été organisées dans les environs de Ronce Les Bains.



Visite de l'île d'Oléron, avec un arrêt pour monter en haut du Phare de Chassiron puis vers Boyardville pour découvrir le point de vue permettant d'admirer le Fort de Boyard. Mais cet après-midi-là, le brouillard et les brumes ont laissé le fort dans sa solitude. La journée s'est terminée par une excursion à la citadelle de Saint Pierre d'Oléron construite par VAUBAN puis une promenade vers les cabanes colorées.

Une visite guidée sur l'île de Ré, à Saint Martin de Ré, a également permis à chacun de découvrir son histoire. L'après-midi a été consacrée à La Rochelle « belle et rebelle » avec une visite guidée de son centre historique. Une histoire de parapluies car c'est sous les averses que le groupe a découvert les ruelles de la ville.

Le samedi du retour, chacun avait la ferme intention de participer au prochain voyage en octobre prochain à La Baule.

Patrick LAFON

La RPA : retour en images



Retrouvez l'agenda complet dans votre livret « Demain, Séniors » ou en envoyant votre demande à rpa@marolles-en-hurepoix.fr Toutes les informations sont également sur le site de la mairie et dans l'Écho Marollais !

Patricia HURTREL

Attention aux fraudes

Nous constatons une recrudescence des appels frauduleux.

Merci d'être très vigilants si vous recevez un appel téléphonique, quel que soit le motif invoqué. Aucun organisme ne doit vous contacter pour vous demander vos coordonnées bancaires.

Les colis de Noël

Chaque année, le CCAS décide de mettre en œuvre une vaste opération de distribution de colis garnis à destination des habitants âgés de 70 ans et plus. Celle-ci nécessite une logistique importante, avec des élus et des bénévoles mobilisés pour l'occasion, dans la préparation et la distribution des colis et que nous remercions.

Cette année, 200 colis ont été distribués le samedi 21 décembre.



Semaine Bleue



La semaine Bleue a pu se tenir du 4 au 6 octobre 2024.

De nombreuses animations sont venues jaloner cette semaine avec les enfants des écoles primaires.

Un cocktail a clos cette période de manifestations bien sympathiques !

Patrick LAFON





Le centre de loisirs accueille désormais les grands et les petits



Depuis la rentrée de septembre, **les enfants de moins de 6 ans sont de nouveau accueillis au centre de loisirs**. Les travaux réalisés en 2023-2024 consistant entre autres à **l'extension du centre, petits et grands ont désormais davantage d'espace** pour les différents temps et activités. **Cela leur permet d'évoluer dans un environnement plus calme et apaisant.**



: une passerelle entre l'enfance et la jeunesse

Le saviez-vous ?
Ouverts il y a près de 15 ans, les COX se sont appelés Les Koalas et les Roses.



Accessible dès le CM1 jusqu'à 14 ans, le groupe des COX inclut, en plus des jeunes, les animateurs et les familles.

Le mot clef : RESPECT, de soi, des autres et de l'environnement.

De nouveau installés au-dessus de la médiathèque, les COX c'est :

- Ouvert les mercredis après les cours pour les collégiens
- Morgane qui propose des activités manuelles dans la salle de créativité
- Wil qui initie aux anciennes et nouvelles technologies dans la salle d'arcade avec multimédia et jeux d'adresse
- Alexandre qui fait découvrir plus d'une centaine de jeux de société dans la salle dédiée
- Des animations prévues les samedis après-midi pour les jeunes jusqu'à 17 ans
- Des veillées le vendredi soir pour les CM2, collégiens et leurs familles



Pendant leur passage à la salle des fêtes durant les travaux de rénovation du centre, les COX ont mis en place :

- Un groupe WhatsApp pour partager les photos et communiquer plus facilement avec les familles
- Les rois et les reines COX du mercredi, élus pour leur bienveillance et une super couronne COX récompensant une année entière (**Coucou à Elise N et Léane B, reines COX de l'année**)
- Le mercredi des COX où les jeunes peuvent choisir le programme chaque veille des vacances
- Le COX challenge, un jeu dont les points permettent de gagner une récompense



Retour sur les activités de l'année :

Labyrinthe au Cosec, Bowling, Battle Royal, Hand-Foot, Journée Cluedo, Octobre Rose, Miss et Mister COX, Journée jeux de Sociétés avec le créateur de Shindra, la journée nettoyage de la ville (ramassage des déchets), sortie au Sénat avec le CME, troc patates dans la ville et pleins d'autres...



Coup de projecteur sur les partenariats au bénéfice de la jeunesse Marollaise

Le collège et les animateurs : une histoire qui dure

Depuis la rentrée 2021, la commune et le collège Saint-Exupéry ont décidé d'un partenariat.

Par le biais d'une convention renouvelée chaque année, ils ont convenu des modalités de partenariat et d'intervention des animateurs du service jeunesse au sein du collège.

Ce partenariat a pour objectif de favoriser la communication entre les différents acteurs éducatifs et de mener des actions d'animation ou de prévention à destination des jeunes collégiens.

Cette volonté commune traduit la volonté des acteurs éducatifs d'inscrire leurs actions dans une démarche collaborative.

Dans le cadre de la pause méridienne, un animateur du service jeunesse organise, dans l'enceinte du collège, des animations ludiques, sportives ou de prévention.

Leur présence est appréciée des jeunes collégiens et vient compléter le travail de l'équipe encadrante.

Ainsi, Alexandre est présent le lundi pour présenter et animer des séances de jeux de société, Wil le mardi

pour animer des jeux d'éloquence avec des matchs d'impro et des activités sportives et Morgane est présente le jeudi pour confectionner avec les jeunes collégiens, bijoux et autres jolis objets.



Un autre projet d'envergure est en cours de réalisation



Avec pour objectif de favoriser la communication et les actions au profit de la jeunesse Marollaise, certaines associations se sont portées volontaires pour entrer dans une démarche de partenariat.

À partir d'une convention qui fixe les contours de cette démarche collaborative, un travail est engagé et de nombreuses rencontres ont déjà eu lieu.

Dans le cadre d'une refonte du service Jeunesse, les anciens locaux dits « Atlan 13 » seront rebaptisés et deviendront un lieu de rencontre, d'échange et de découverte.

Le service Jeunesse y assurera des missions de prévention et d'aide au montage de projets pour les jeunes marollais de 14 ans et plus.

Les associations partenaires interviendront de manière régulière et pourront utiliser les locaux pour leurs activités propres.



Pour les loisirs, les animateurs du service jeunesse proposent d'ores et déjà différentes activités organisées les samedis, des veillées ainsi que des nuitées.



À VENIR

Cluedo géant dans la ville, 24h Mario Kart, Parc Astérix, Animations estivales, participation aux Agglolympic's, Tournoi foot 2 rue, Sortie sur Paris, Concert, Cinéma Grand Rex, Marathon film, Journée beauté, Expositions, Théâtre, des futurs FAQ thématiques, création de réseaux sociaux pour communiquer avec la jeunesse.



Lutte contre les violences faites aux femmes



Féminicide de Brétigny-sur-Orge

La commune et le CCAS de Marolles-en-Hurepoix rendent un hommage à Sandy 34 ans* et disent « Stop aux violences faites aux femmes ».



Nous enregistrons une augmentation des violences intra-familiales et ce drame doit plus que jamais nous convaincre d'un besoin de mobilisation générale pour mettre sous protection les femmes qui subissent de telles violences.

Réveillons les consciences !

Ce fait divers nous rappelle que de tels événements touchent toutes les couches sociales et tous les territoires et notamment Marolles-en-Hurepoix. **On ne peut s'y résigner et on ne doit rien laisser passer, même la première des violences qui, une fois installée ne s'arrêtent jamais.**

Le CCAS de la commune accompagne les victimes avec l'Association Femmes Solidarité 91.

N'hésitez pas à nous aviser si vous êtes témoin ou si on vous relate une situation de violence. Le CCAS prendra en charge la victime avant qu'il ne soit trop tard et notamment quand il s'agit de récidives.



Vous craignez la violence de votre conjoint, sur vous ou votre enfant, vous recevez des insultes, vous êtes dévalorisé.e en permanence ? Ce n'est pas normal, il s'agit de violences.

Ne restez pas seul, il suffit d'appeler :
3919 ou le **01 70 58 9330.**
 Femmes Solidarité 91
 Association Communauté Jeunesse

De nombreux lieux d'écoute et d'accompagnement existent. Le CCAS de la commune est partenaire de FEMMES SOLIDARITÉ 91, spécialisées dans l'accueil et l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales avec leurs enfants. L'orientation et l'accueil des femmes se justifient par le seul critère de violences conjugales.

Les équipes proposent :

- d'écouter, d'accueillir, d'accompagner et d'héberger des femmes victimes de violences et leurs enfants,
- de conseiller, orienter et sensibiliser les professionnels,
- de proposer des actions de prévention / sensibilisation / formation sur la question des violences faites aux femmes et de l'égalité Femmes-Hommes.

Une permanence téléphonique 24H/24 et 7/7 est à la disposition des femmes.



À l'inverse, si vous sentez que vous vous emportez facilement et que vous n'arrivez pas toujours à contrôler votre violence, n'hésitez pas à appeler le **08 019 019 11** pour parler avec des professionnels qui pourront vous écouter et vous aider.



*Marche blanche en hommage à Sandy tuée par son compagnon le 07 janvier 2025.

Patrick LAFON



Solidarité Femmes

3919

appel anonyme, gratuit, 24h/24 et 7/7

24/7
Accessible

200 langues

Sourdes et malentendantes

& DROM



Médiathèque municipale Jean Farges
3, Grande Rue
91630 Marolles-en-Hurepoix
Tél. : 01 85 46 00 96

mediatheque@marolles-en-hurepoix.fr
<http://mediatheques.coeuressonne.fr>
www.facebook.com/bibmarolles

L'inscription est gratuite pour tous les Marollais pour le prêt de documents. Une pièce d'identité suffit pour s'inscrire. Pour les mineurs, une autorisation parentale doit être fournie.

Les horaires d'ouverture

Mardi	16h - 18h30
Mercredi	10h - 12h30 & 14h30 - 18h30
Vendredi	14h30 - 18h30
Samedi	10h - 12h30 & 14h30 - 17h

> Retour en images sur nos dernières animations



Atelier de danse parents-enfants pour les 0/3 ans avec Céline Pradiou dans le cadre du Parcours Petite Enfance en septembre dernier.



Spéctacle « À petits pas dans les ombres » pour les tout-petits (0/3 ans) avec la Compagnie Daru-Thempô.



Découverte de « L'Opéra de Massy en balade » avec un groupe d'enfants en octobre dernier.



Les bibliothécaires bénévoles invités lors du Salon d'Art pour décliner des histoires à croquer l'Art devant le jeune public.



Atelier de récupération d'objets avec SIANA avec la création d'un parcours de mini-golf version jeux vidéos.

Découvrez l'ensemble de notre programmation sur <http://mediatheques.coeuressonne.fr> ou avec l'écho Marollais et notre page Facebook www.facebook.com/bibmarolles

> Rencontre avec l'auteure essonnoise Sophie Guillou



Dans le cadre de « La Quinzaine des Auteurs essonnien », initiée par le département, nous accueillerons Sophie GUILLOU, auteure de livres adultes et jeunesse, le vendredi 14 février de 16h à 18h avec une vente dédicace de livres.

Romancière avec des histoires de jeunes femmes au caractère bien affirmé.

> Focus sur le 26^e salon du livre jeunesse de St Germain-lès-Arpajon

Du 3 au 9 mars prochain, le salon du livre jeunesse ouvrira ses portes avec des rencontres d'auteurs, ateliers et diverses animations avec pour thème « Minuscule, gigantesque ». Vous pouvez suivre toute son actualité sur www.sljeunesse.fr.

La médiathèque de Marolles-en-Hurepoix accueillera à cette occasion :

- « L'Heure du Conte » avec les bibliothécaires, dédiée aux auteurs du Salon
- Une rencontre d'auteure-illustratrice avec Rosalinde Bonnet
- L'exposition « La nuit s'éveille » autour des œuvres d'Isabelle Simler



Nos coups de cœur pour les bandes dessinées



Les enfants de la mer, Daisuke IGARASHI

Une dame, qui tient la barre d'un voilier, devise avec son petit-fils et lui raconte les secrets de la mer. Ruka, une jeune fille, rencontre Umi, un garçon doté de dons aquatiques surnaturels. Manga .



Zita, la fille de l'espace, Ben HATKE.

Zita et Joseph jouent dans les bois quand ils trouvent un étrange appareil qui projette Joseph dans la galaxie. Zita ne peut que suivre le même chemin pour tenter de sauver son ami.



USM Vo Co Truyen



Toujours de l'avant avec l'USM Vo Co Truyen

2025 débute bien tout comme notre début de saison.

Nos pratiquants sont assidus et enthousiastes lors des cours, leurs progrès sont donc au rendez-vous. Ainsi, lors de notre traditionnel arbre de Noël de décembre, anciens et nouveaux Vo sinh ont pu montrer à leurs proches leur maîtrise du Vo Co Truyen.

Les démonstrations de quyens mains nues, d'armes et de combats souples se sont enchaînées avant de profiter d'un beau buffet confectionné par tous les pratiquants.

Merci à vous pour ce beau moment !!

La suite de l'année s'annonce tout aussi belle ! Notamment le week-end du **15-16 mars**, puisque le club organise pour notre école, Minh Long, **la coupe nationale**. Nous vous invitons à venir encourager les marollais qui s'opposeront à d'autres club et d'autres formes d'art martiaux Vietnamiens. La fin de saison arrivera ensuite rapidement avec, nous l'espérons, de nombreux gradés !

Avant tout cela, tout le bureau de l'USM Vo Co Truyen présente ses meilleurs vœux à nos pratiquants et leurs proches pour 2025.

USM Jujitso



Les 14 et 15 décembre 2024, L'USM JuJitSo a organisé son challenge de Noël. 20 Clubs essonniers et 460 participants se sont affrontés en 4 catégories distinctes sur nos 6 aires de tatamis.

Un public, composé de familles et de supporters passionnés, a soutenu les athlètes tout au long des deux journées. Ce sont plus de 1500 personnes qui ont assisté aux combats et exploits des plus petits (4/5 ans) aux plus grands (12/13 ans) dans une ambiance conviviale et animée.

Les combats, ou randoris, ont offert un spectacle captivant, avec un niveau d'engagement et de maturité impressionnants, même chez les plus jeunes judokas. Leurs performances ont été marquées par un bel esprit sportif et une détermination exemplaire.

Le challenge de Noël, devenu un rendez-vous incontournable, a encore une fois renforcé les liens entre les clubs et mis en avant la beauté du Judo.

Le succès de cet événement est le résultat d'un travail d'équipe impeccable, d'un engagement bénévole exemplaire, et d'une passion commune pour le judo. Notre club se réjouit de la reconnaissance reçue et aspire à offrir une nouvelle fois cette expérience à l'avenir.

Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule

Félicitations à Florian F. et Clément J. qui ont validé leur kata le 8 décembre à Brétigny pour l'obtention de la ceinture

Noire de Judo. Ils se rapprochent à grand pas du 1^{er} dan, il leur reste encore la partie technique et 100 points à marquer en compétition.

Niveau technique, efficacité au combat, mais aussi qualités morales, politesse, honneur, courage, respect, et investissement dans la pratique de la discipline : c'est ce que vient récompenser la ceinture noire. L'assiduité à l'entraînement est aussi indispensable.

Si vous étiez le prochain ?

Si vous aussi vous souhaitez rejoindre le club, et pourquoi pas obtenir votre ceinture noire, vous pouvez vous rendre directement au dojo les jours d'entraînements :

- **Les cours de judo ado adultes sont dispensés**
Les lundis et jeudi de 20h30 à 22h
- **Les cours de jujitsu ados et adultes sont dispensés**
Les mercredi de 20h30 à 22h et samedi de 11h à 22
- **Cours enfants de 1h les lundis et jeudis de 17h30 à 20h30 en fonction des âges**
 - Cours baby judo mercredi 18h
 - Cours taïso de 1h les mercredi 19h30 et samedis de 10h
 - Cours Self défense lundi à 20h30

Une adhésion avec une possibilité de combiner plusieurs cours judo/ jujitsu ou taïso/ Self défense

Informations sur marollesjudo@gmail.com



USM Marche et course

**L'été est loin et les jeux Olympiques aussi !**

Mais le besoin de sport en gage de bonne santé et de convivialité ne faiblit pas et notre association Course et Marche est là pour y répondre !

D'ailleurs, la journée des Associations du 8 septembre a provoqué l'adhésion de quelques nouveaux membres et nous comptons pour l'année 2024-2025 : **73 renouvellements et 17 nouveaux adeptes.**

Du reste, même si la température, au même titre que la lumière, baisse, nous parvenons à organiser des sorties et des entraînements qui feront reculer les avatars des fêtes de fin d'année.

En effet, **quatre fois par semaine**, nous vous offrons l'opportunité de retrouver des femmes et des hommes de tout âge qui ont en commun le goût du sport et du dépassement de soi.

Venez nous retrouver pour partager des moments de plaisir en plein air auprès de nos entraîneurs qui vous prépareront à affronter l'hiver et les crêpes qui ne manqueront pas de se présenter au mois de février.

Chaque mardi et jeudi soir, vous pouvez venir marcher ou courir en compagnie de vos pairs, En outre, samedis matins et dimanches matins sont également dédiés à des sorties extérieures pour conserver force et vigueur.

Enfin, puisque c'est encore la période, nous souhaitons à toutes et tous, une excellente année 2025 avec une forme à toute épreuve et de multiples surprises agréables.

Portez-vous bien !



USM cyclotourisme et la Cyclerie



7 jeunes sont inscrits à notre école VTT (École Française de Vélo EFV) pour des entraînements les samedis matins et les dimanches matins en fonction du niveau de pratique.

Ainsi, ils apprennent le pilotage, le réglage et la mécanique afin d'être autonome sur leur vélo. Cette année, **2 jeunes ont reçu le diplôme du « Jeune Educateur Fédérale FFVélo »** après 1 semaine de stage intensif en Normandie : ils font maintenant partie de l'équipe encadrante de l'école.

Comme toujours, **nos vététistes se retrouvent chaque dimanche matin** pour une randonnée sportive en forêt et participent en moyenne à 5 événements interclubs sur l'année.

Quant aux routiers, c'est tous les jeudis et dimanches qu'ils s'adonnent à leur pratique préférée.

Vous êtes tentés ! Vous hésitez ! Nous vous proposons des randonnées découvertes adaptées à tous au départ de la mairie à 13h45 avec votre vélo: dates à venir. Et si besoin, nous pouvons organiser des séances de remise en selle.

Côté éducation routière, nous proposerons le Savoir Rouler à Vélo pour les CM2 de l'école Vivier.

N'oubliez pas, La Cyclerie (Ne jetez plus votre vélo, nous le recyclons !) **est ouverte les mercredis de 14h à 16h et les samedis de 14h à 17h** à la ferme, 3 grande rue.

Une adhésion annuelle de 20 € par famille est demandée pour accéder aux outils et bénéficier des conseils de nos bénévoles. Vous y trouverez aussi des vélos d'occasion ou en location.

Pour nous joindre, c'est facile: usmvtt91630@gmail.com.
À bientôt.





Ces dernières semaines, notre club a été animé par de nombreuses activités enrichissantes, mêlant sport, convivialité et esprit de fête.

Plusieurs tournois ont été organisés pour nos membres adultes, offrant à chacun l'occasion de se surpasser sur le court et de partager de beaux moments de compétition.

Bravo à tous les compétiteurs qui étaient engagés dans le **Challenge de l'Essonne**.

FÉLICITATIONS à l'équipe dames qui est allée chercher la troisième place.

En coupe d'hiver, une équipe hommes et une équipe dames défendent également les couleurs du club.

Après plusieurs journées de compétitions, **les deux équipes se placent toutes deux sur la troisième marche**, on les encourage pour la suite et la fin du tournoi !



Parallèlement, **nos jeunes joueurs ont participé à 3 TMC**, des formats idéaux pour les préparer à la saison à venir.

Ces événements ont permis à nos enfants de s'échauffer et de se familiariser avec l'ambiance des compétitions, tout en s'amusant.



Le 7 décembre, notre club a célébré Noël avec les enfants dans une atmosphère chaleureuse et empreinte de magie. La journée a été ponctuée de moments joyeux avec du sport, des activités manuelles créatives et des rires partagés. Cette fête s'est clôturée par un goûter gourmand, rassemblant petits et grands.

Si vous souhaitez vous inscrire, venez nous rencontrer le samedi matin de 11h à 12h au club house en face du court couvert.

Mail us.marolles@fft.fr

WEB : <https://club.fft.fr/us.marolles>

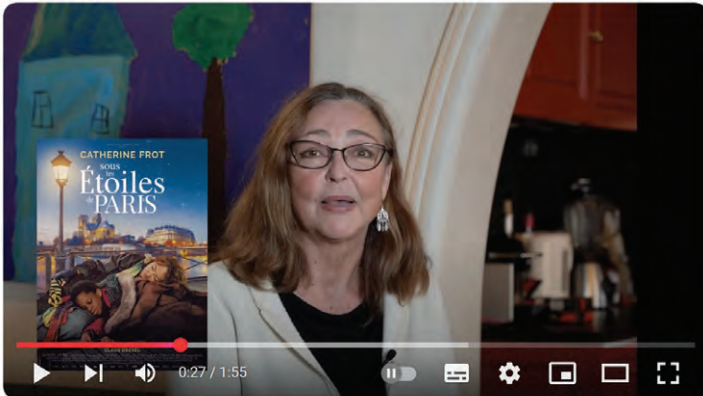
Instagram : https://www.instagram.com/usm_tennis/



SNL

Solidarités
Nouvelles
Logement

CATHERINE FROT, MARRAINE DE SNL



On ne présente pas Catherine FROT, vedette du théâtre et du cinéma.

Catherine Frot a accepté de « casser » son image en se montrant sous un jour inédit : cheveux mal coiffés, dos courbé, visage caché derrière une capuche, voix cassée... pour jouer le rôle de « Christine » personnage central de « Sous les étoiles de Paris ».

Catherine FROT a découvert la condition de mal logée en jouant le rôle de Christine, ancienne chercheuse, qui n'a plus d'âge. Elle a perdu son logement, elle erre le long de journées sans fin. La nuit, elle s'abrite dans un local de la voirie de Paris, le long d'un quai, qu'un employé municipal met à sa disposition à condition qu'elle y soit seule et reste discrète.

Pour se préparer à ce rôle, Catherine Frot, et l'équipe de tournage étaient allés rencontrer des personnes en situation précaire qui venaient prendre le petit-déjeuner à l'église Saint-Leu, boulevard Sébastopol. « *C'était étonnant, extraordinaire, très chaleureux.* ». Nous sommes aussi allés à La Moquette, rue Gay-Lussac. C'est un centre d'accueil où viennent les gens démunis et seuls.

« *Je pense* », nous dit Catherine FROT, « *qu'avoir un toit me semble l'évidence première pour être un peu libre dans la vie. Il n'est pas concevable dans nos sociétés d'aujourd'hui de dormir dehors. Pour moi, avoir un toit, c'est avoir une dignité. Oui c'est une liberté. J'ai appris l'existence de SNL à l'occasion de la projection de ce film.* ».

C'est ainsi que la relation s'est nouée et que Catherine FROT est devenue marraine de SNL.

Écoutons Catherine FROT

en scannant le QRcode ci-contre.



FNACA



Notre Assemblée générale a eu lieu le samedi 12 octobre dernier au Mille Club avec une très grande présence de nos adhérents que nous remercions.

À l'issue de cette réunion, le Président Paul FRADIN a remis au nom de la FNACA Nationale une décoration pour services rendus à l'Association, une **magnifique médaille à Serge PASTEUR, membre actif et porte-drapeau depuis de nombreuses années au Comité Local.**

Je profite de ce message, au nom du Comité FNACA de Marolles-en-Hurepoix, **pour présenter tous mes vœux de bonheur, réussite et santé pour l'année 2025, à tous les Marollais, anciens combattants ou simple citoyens.**

Il est aussi important de se souvenir de tous les jeunes qui ont combattu pour la Paix. **Le 19 mars prochain**, comme tous les ans, une cérémonie d'hommage aux Anciens Combattants d'Algérie sera organisée afin de commémorer la signature du Cessez-le-Feu de cette guerre qui a duré 10 ans. L'heure de cette cérémonie au Monument aux Morts sera communiquée ultérieurement.

Nous attendons une grande participation de votre part.

Aujourd'hui la guerre est aux portes de l'Europe, en Ukraine, Pays que nous soutenons.

Souhaitons que cette année 2025 y ramène la Paix.

Meilleurs Vœux pour 2025.



Pour le Comité FNACA de Marolles-en-Hurepoix,
le Président, Paul FRADIN

Happy School de Marolles 2024-2025



**Venez apprendre l'ANGLAIS et/
ou l'ESPAGNOL en vous amusant !**

Groupes Enfants - Ados - Adultes
(ANGLAIS et ESPAGNOL).

Informations : Vous pouvez nous contacter
par e-mail ou par téléphone.

07 68 96 49 79

happyschooldemarolles@hotmail.fr

www.facebook.com/HappySchoolMarolles91





Remise de la médaille « Grand or » de l'UNC à Maurice ROBERT

Au nom du général LONGUET, président national, l'Union Nationale des Combattants de Marolles-en-Hurepoix a eu le grand honneur de remettre à Maurice ROBERT la médaille « Grand Or » de l'UNC à titre exceptionnel le jour de ses cent ans.

M. ROBERT a rejoint le maquis FFI Montcalm en juillet 1943, participe à la libération de Troyes le 24 août 1944 puis sert temporairement d'élément de reconnaissance aux unités de tête de l'armée du général PATTON.

Il rejoint ensuite la 1^{ère} armée du général De LATTRE comme engagé volontaire au 33^e escadron du Train de la 9^e division d'infanterie coloniale. Il participe à la campagne des Vosges et à la bataille de Colmar avant de franchir le Rhin.

La victoire acquise, il rejoint le corps expéditionnaire français en Extrême Orient du général LECLERC. Affecté à la 73^e compagnie de circulation routière du groupement Massu, il débarque à Saïgon le 28 décembre 1945 où il sert dans le peloton motocycliste assurant notamment l'escorte du général LECLERC. Gravement blessé le 25 mai 1946 lors d'une reconnaissance d'itinéraire, il est rapatrié puis démobilisé le 21 janvier 1947.

Médaillé militaire, il est aussi titulaire de la médaille commémorative française 1939-1945 avec barrettes « Engagé Volontaire », « Libération » et « Allemagne » et de la croix du combattant volontaire barrettes « 1939/1945 » et « Indochine ».

Président d'honneur de l'UNC locale depuis de nombreuses années, il n'a jamais cessé de rester fidèle à ses valeurs d'engagement et de patriotisme.

Ce fut un très grand honneur d'avoir pu témoigner notre reconnaissance à ce grand Ancien.

Général François CHAUVANCY,
président de l'UNC de Marolles-en-Hurepoix

« Ma première cérémonie militaire », un livret utile

La situation géopolitique mondiale et ses implications possibles pour notre pays suscitent aujourd'hui de légitimes inquiétudes.

Or, il a été instauré dans toutes les communes un « correspondant Défense » depuis de nombreuses années pour expliquer et répondre à ces questions de défense et de sécurité nationale.

Il est l'interlocuteur local privilégié des autorités civiles et militaires en ce qui concerne les questions de défense, les relations entre les armées et la Nation. Représentant officiel de sa commune dans ce domaine, il doit nécessairement y remplir un mandat électif de conseiller municipal.

Expliquer ce qu'est la défense et ce que représentent les forces armées dans leur mission de protection de la Nation aux jeunes générations est aussi une nécessité. Ainsi, les cérémonies du 11 novembre et du 8 mai sont des instants privilégiés pour témoigner notre reconnaissance à ceux qui ont combattu pour la France.

Cependant leur rituel est parfois complexe. Un livret intitulé « Ma première cérémonie militaire » a été remis cette année aux enfants membres du conseil municipal des enfants. Il a été réalisé par l'Association Solidarité Défense (<https://www.solidarite-defense.org/>).

Cette association a pour missions de redonner la capacité de reprendre une vie privée et professionnelle, autonome et active aux militaires blessés physiquement et psychologiquement en opération et aux familles endeuillées.



Ce livret est disponible gratuitement auprès de l'UNC pour ceux qui souhaiteraient l'obtenir.

François CHAUVANCY,
conseiller municipal et correspondant défense,
Francois.chauvancy@gmail.com

ACAM



BILAN 2024

L'Acam remercie l'engagement de ses membres et le soutien de notre communauté. Grâce à eux nous avons pu mener à bien plusieurs initiatives qui ont marqué la vie locale. Bilan 2024, salon du bien-être 2^e édition sur 2 jours.

1^{er} salon des artisans, commerçants de l'Acam, forum des associations, octobre rose, téléthon 2024.

Retrouvez nous sur @acam91630

Instagram @acam91630

Projets 2025

- Assemblée générale le **24 janvier**
- Salon du bien-être le **5 et 6 avril**
- Salon de l'Acam le **18 mai**



Agenda culture :

- Salon du bien-être le **5 avril** de 13h30 à 18h30
- Dimanche **6 avril** de 10h à 17h30
Salle des fêtes
Ateliers, conférences, restaurations et de nombreux stands et événements. Proposé par association des artisans commerçants Marollais ACAM. Entrée libre

Salon de l'ACAM

Le Dimanche **18 mai** de 10h à 18h, à la ferme.

Rendez-vous incontournable pour rencontrer vos artisans, commerçants de l'ACAM. Stands, animations, produits locaux, restaurations.

Les Amis du Jumelage



Le LOTO des Amis du Jumelage aura lieu le samedi **15 mars à la salle des fêtes**. Comme l'année dernière vous **pourrez réserver vos places**. Pour cela vous aurez la possibilité de le faire les **samedi 22 février, 1 mars et 8 mars 2025** de 10h à 12h à la salle des fêtes, salle Jean DURNEY.

L'ouverture des **demandes de Bulletin** de réservation par MAIL se fera aussi **à partir du 15 février** au : lotojumelagemarolles@gmail.com et le retourner à la Mairie avant le 14 mars 2025 accompagné d'un règlement d'acompte de 5 € par place réservée, dans une enveloppe fermée adressée aux AMIS du JUMELAGE - mairie 91630 Marolles-en-Hurepoix.

Votre acompte sera déduit du montant de vos achats de cartons. La salle ouvrira ses portes à 18h30 pour fluidifier l'entrée. Les jeux débuteront à 20h15 et comporteront 26 parties plus le mini bingo.

ATTENTION, l'an passé nous avons eu une forte demande de réservation, les places étaient complètes 10 jours avant le LOTO. **Ne tardez pas pour réserver vos places si vous voulez participer.**

En vous remerciant de votre confiance.
L'équipe du Loto des Amis du jumelage

Comité des fêtes

Le Comité des fêtes vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2025. Sur le forum des associations nous vous avons demandé de voter le thème pour cette nouvelle année : ce sont **LES MANGAS** qui ont été choisis.

Dates de manifestations à venir

- **MAROLLES EN FÊTE**
Week-end et jeudi 1^{er} mai, fêtons Marolles dans toute la ville !
- **CARNAVAL, Venez nombreux et déguisés !**
Dimanche 16 mars dans la ville, au Cosec et à la Salle des Fêtes
- **CHASSE AUX ŒUFS**
Lundi 21 avril de 10h à 12h au Stade Norbert BATIGNE
- **MAROLLES EN ZIK**

Petite rétrospective sur nos manifestations 2024.



Notre Carnaval



Marolles en fête



Chasse aux œufs



Bal du 14 juillet



FEST-NOZ



Restos du Cœur



Le Père Noël est venu le 14 décembre 2024 à la rencontre des enfants des Restos du Cœur, les bras chargés de jouets et de cadeaux.

Quel plaisir de voir tous ces enfants émerveillés par tant de cadeaux inattendus ... Quel plaisir aussi pour les bénévoles ? Comment ne pas être ravis de voir dans les yeux de ces enfants autant de joie et de bonheur... C'est la magie de Noël !

Un grand merci aux associations, particuliers, à la commune du Plessis-Pâté, au Groupement des Parents Indépendants de Marolles-en-Hurepoix (GPIM) qui ont bien aidé le Père Noël à remplir sa hotte en apportant jouets, jeux de société, jeux éducatifs, livres ...

Une fin de 39^e campagne malheureusement endeuillée



Anne-Marie GENESTE, notre responsable de Centre, nous a quittés le mardi 22 octobre 2024, à quelques jours de la clôture de la 39^e campagne des Restos du Cœur. Jusqu'au bout, elle s'est inlassablement battue contre la maladie, avec courage, détermination et lucidité, avec toujours l'espoir entretenu de jours meilleurs... un vrai combat pour la vie.

Nombreux nous étions à la cérémonie de ses obsèques à Marolles où de nombreux et vibrants hommages lui ont été rendus avant qu'elle ne s'en aille reposer dans sa terre natale nivernaise.

Engagée comme bénévole au centre des Restos de Marolles depuis plus de 25 ans, elle s'y est progressivement investie de plus en plus dans son fonctionnement opérationnel jusqu'à en prendre la responsabilité il y a 10 ans. À ce poste, nous avons beaucoup apprécié sa discrétion, sa disponibilité, sa capacité à partager en équipe les décisions, son attention bienveillante aussi bien envers nous, les bénévoles, qu'envers toutes les personnes accueillies qui retiendront d'elle sa qualité d'écoute, sa gentillesse, son sourire.

Elle a toujours eu à cœur de montrer le chemin, de donner l'exemple de l'exigence et du dépassement de soi, de la générosité, de l'engagement dans la simplicité et l'humilité.

Ce bel héritage qu'elle nous lègue nous oblige, et nous lui devons de le pérenniser, de le faire prospérer par respect pour tout ce qu'elle a fait... et si son exemple suscitait parmi les lecteurs quelques vocations pour nous aider à relever ce défi, ce serait formidable... nous avons besoin de bras pour assurer de la manutention et pour participer à la gestion informatique du Centre

(Contacter Bernard SAUVESTRE 06 22 11 31 07).

Au cours de cette 39^e campagne d'été – une première pour notre Centre – nous avons accueilli, pendant ces 20 semaines d'ouverture, 61 familles représentant 168 personnes et 7 bébés de moins de 18 mois, et distribué 10 019 repas.

La 40^e campagne a démarré le 23 novembre 2024 dans un climat moins contraint, ce qui permettra des dotations plus importantes avec un effort singulier pour les familles monoparentales et les bébés.

Toute l'équipe des bénévoles vous souhaite à toutes et à tous une bonne et belle année 2025 avec une pensée toute particulière pour les personnes qui sont dans la précarité.

La Compagnie des Hermines



MERCI A NOTRE PUBLIC

Le froid et la neige n'ont pas découragé nos fidèles spectateurs qui sont venus découvrir « La Parade de Mister Auguste » fin novembre. Cette année, dans le décor austère d'un manoir du Pays de Galles, notre Hermine montrait les dents.

Pour ceux qui voudraient nous retrouver sous « Notre mauvais jour » à manigancer, comploter et ourdir de funestes projets, quelques représentations sont d'ores et déjà programmées :

- **Samedi 8 mars** à 20h30 à la salle Joséphine Baker de Guibeville, 1 Rue Saint-Vincent (à confirmer)
- **Vendredi 21 mars** à 20h30 à la salle des loisirs de Leudeville, 10 Grande Rue, au bénéfice d'Une Jonquille pour Curie
- **Samedi 29 mars** à 20h30 à la salle polyvalente de Cheptainville, 5 rue du Ponceau



©Photos : Joël PASQUIER

UN APRÈS-MIDI DANSANT RÉUSSI !

Le dimanche 17 novembre 2024, les passionnés d'après-midis dansants se sont rendus à la salle des fêtes François des GARETS pour partager un moment de convivialité ponctué de musique, de danse et de bonne humeur.

Cette manifestation a été couronnée de succès grâce à un répertoire de qualité et une ambiance au beau fixe. Le sourire arboré par la centaine de danseurs de tous âges venus de l'Essonne mais également des départements voisins en a été le témoin.

Des danses variées telles que la valse, le tango, la salsa, le rock, le paso-doble, et des danses en ligne, adaptées aux personnes seules, ont également trouvé leur place.

Une manifestation très populaire, à renouveler plus souvent selon les participants qui sont repartis enchantés.

Un grand merci aux bénévoles qui ont apporté leur aide à la MJC pour mener à bien cette belle réussite !



SALON DES TALENTS CACHÉS

Les 14 et 15 décembre, de nombreuses animations ont eu lieu : vente de créations artisanales, pause gourmande et visite du Père Noël.



La MJC propose un large panel d'Activités pour satisfaire aux besoins des Marolles et Marollais, et en assurer le bon déroulement et la pérennité. Elle lance un APPEL à toutes celles et ceux qui auraient quelques heures à nous consacrer. Nous serons très heureuses de les accueillir et d'en discuter.
Contact mjc.marolles@orange.fr

APPEL AUX BÉNÉVOLES ET RESPONSABLES D'ACTIVITÉS

Repair Café

NOUS VOUS ATTENDONS AU REPAIR CAFÉ DE MAROLLES

Un Repair Café a vu le jour à Marolles en Octobre 2023.

L'initiative en a été prise par la MJC qui a entendu une demande grandissante de ses adhérents.

Existe-t-il une solution pour donner une nouvelle vie à des appareils domestiques en panne mais, sans doute, réparables ?

La MJC, grâce à une responsable d'activité dynamique, a réuni une équipe d'ingénieurs réparateurs bénévoles qui mettent leurs compétences au service des personnes venues leur apporter tel ou tel appareil ne fonctionnant plus.

En 2023-2024, lors des 6 séances de Repair Café, la plupart des appareils



apportés ont été réparés : aspirateurs, grille-pain, machine à laver, lecteur de CD, fer à repasser, etc.

Les réparations s'effectuent sous les yeux des personnes qui les ont apportées, dans une ambiance détendue où les conversations vont bon train, autour d'un excellent café.

Fort de l'expérience de l'an passé, le Repair Café continue et sera ravi de vous accueillir le **Samedi 1^{er} février** dans les locaux de la Ferme, 3 Grande rue à Marolles. Entrée de la Bibliothèque, 1^{er} étage. Le Repair Café est ouvert de 14h30 à 17h.

**Meilleurs vœux pour 2025.
À très bientôt !**

GPIM

Le GPIM participe activement tout au long de l'année aux conseils dans les écoles et au collège, aux commissions menus de la restauration scolaire.

Les familles ont pu également nous retrouver aux divers événements des écoles tels que le festival du livre, les Olympiades, les ventes d'objets-souvenirs ou chocolats au profit des établissements scolaires.

Grâce à ces actions, **cette année les écoles ont reçu 2 127 € de dons**, reversés en fonction du nombre d'élèves, merci à vous parents d'y avoir contribué !

Les événements auxquels le GPIM a participé ou organisé sur 2024 :

- **22 juin 2024** - Fête des écoles sur le thème des Jeux Olympiques, Paris 2024 oblige. Une fête des écoles comme on les aime, une grande chorale, de la batucada, des enfants motivés, des enseignants présents, des associations sportives impliquées, des parents bénévoles à l'organisation, une buvette, une tombola... Une très belle fête !



- **24 juin 2024** - Bal des CM2 pour la 2^e année, très attendu ! Une belle soirée sur le thème « Chic », des photos souvenirs, des danses de folie, des aurevoirs et plein de choses à boire et à manger ! **Merci aux directeur et enseignants** pour leur présence pour le plus grand plaisir des élèves.



- **31 août 2024** - Fête de la rentrée où nous avons tenu cette année encore la buvette avec la vente de gâteaux au profit des écoles de Marolles.



- **8 septembre 2024** - présence et inscription au forum des associations.
- **Septembre/octobre 2024** - rentrée scolaire, réunions de rentrée, élections des représentants des parents d'élèves.
- **8 décembre 2024** - Première édition du « Vide ta chambre », bourse aux jouets, avec près de 40 exposants et un espace don pour les Restos du Cœur qui a débordé pour le plus grand bonheur des enfants qui ont pu en bénéficier.



Nos projets pour 2025 :

- **Retour du Forum des métiers, le samedi 22 mars 2025** au collège St Exupéry de Marolles.
- **Fête des écoles** sur le thème des Mangas (thème du comité des fêtes 2025) le **samedi 21 juin 2025**.
- **Bal des CM2 le mardi 24 juin 2025**.
- Et toujours la **fête de la rentrée, le forum des associations** et sûrement une nouvelle édition du « Vide ta chambre » en décembre 2025.

Le GPIM remercie la mairie, les services techniques, le personnel de mairie, les associations sportives, les directeurs, instituteurs et professeurs des établissements, les parents bénévoles et tous les acteurs de ces manifestations, et vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Naissances

04/09 Côme JEMMA
 05/09 Maëlig DAGORN
 19/09 Andréa ALVES
 29/09 Eléonore REBOURS
 30/09 Evan MARCEAU BORDESSOULLES
 03/10 Hadda DOUMBIA
 03/10 Bonheur MAMOUDA
 09/12 Amalia DEVAUCELLE
 18/12 Maël LONKAKA LITUMBA



Décès

13/09 Claude GUILLOUZOUIC
 12/09 Jacques GRELOT
 21/09 Egina MARFISI née VIGNALI
 16/10 Laurent LEFÈVRE
 17/10 Jacques HÉGRO
 22/10 Anne-Marie GENESTE née GATEAU
 18/11 Hajer BELGHITH née OUCHEM
 04/12 Claudia LE CALVÉ née SODUPÉ



2025

03/01 Marcel ABATE

Toutes nos sincères condoléances aux familles

Règle :

Dans l'Info'mag ne figurent que (et si les familles ne s'y opposent pas) :

- Les avis de décès survenus à Marolles (que les personnes soient ou pas natives de Marolles) et dont, par principe, nous avons connaissance.
- Les avis de décès des personnes domiciliées à Marolles, mais survenus hors Marolles ; dans ce cas, nous recevons l'avis émis par la commune où le décès est survenu.

Mariages

07/09 Jean CLUZELLE & Assia MEJNIOUI
 14/09 Philippe SIMON & Gaëlle ETIENNE
 26/10 Timothée CESTER & Magali CATHERINE
 28/10 Benjamin THOMAS & Jenna BRIK
 16/11 Ludovic CHAUZY & Carine CHARTEAU
 29/11 Johnatan FRYDER & Clélia MARTINEZ
 14/12 Anas BARHOUMI & Claudia SOARES
 14/12 Anthony HERNANDEZ & Stéphanie ODASSO
 21/12 Éric NZUZI KINKELA & Belinda LUTUMBA MAWETE
 28/12 Moustafa GUNDES & Helin OCALAN



Félicitations aux heureux mariés

TRIBUNES

MAROLLES ENSEMBLE

Les élus de Marolles Ensemble vous souhaitent une belle année 2025 dans notre ville à la campagne où nous nous attachons à conserver l'esprit d'un village où il fait bon vivre.

Les 2 grands projets en cours, à savoir la « requalification de l'avenue Charles de Gaulle » et le « pôle gare multi-modal » progressent à bonne allure malgré quelques aléas climatiques et la période de trêve de fin d'année.

Ces 2 opérations sont à nouveau l'occasion de prouver notre capacité d'écoute pour réduire la gêne et convenir au plus grand nombre : c'est ainsi par la prise en compte des remarques des administrés, que nous avons amélioré les parcours de déviation ; et bien sûr, nous restons à l'affût de toute amélioration possible.

Cette année plus que jamais en raison d'un contexte national inédit, nous serons vigilants sur le budget afin de maintenir un taux de fiscalité communal inchangé depuis 2016 ! Qui peut en dire autant ?

À nouveau, nous vous souhaitons une excellente année 2025.

Les élus de Marolles Ensemble

MAROLLES, UN DÉFI POUR L'AVENIR

Non communiqué.

GRUPE MAROLLES FORT ET VERT

Le groupe Marolles Fort et Vert, souhaite de bonnes et belles fêtes de fin d'année. Petite information à l'intention des gentils enfants de Marolles, le Père Noël passera dans la nuit du 24 au 25 décembre pour remplir vos chaussons de beaux cadeaux...

Que 2025 soit synonyme de Paix, de solidarité et d'Amour...

« Fais de ta vie un rêve, et d'un rêve, une réalité. »

Antoine de Saint Exupéry.

MUNICIPAL

• Mairie	1 avenue Charles de Gaulle	01 69 14 14 40
• Police municipale		01 69 14 14 53
• Résidence du Parc	6 bis chemin de la Poste	01 64 56 09 67
• COSEC - Gymnase	Avenue du Lieutenant Agoutin	01 69 14 85 10
• Centre de Loisirs/Garderie	1 Grande Rue	01 64 56 27 30
• Réservation/annulation du Centre de Loisirs et du restaurant scolaire - Mairie		01 69 14 14 40
• Médiathèque	3 Grande Rue	01 64 56 11 43
• ATLAN 13 (Structure jeunesse)	Stade - https://www.atlan13.fr	01 64 56 87 66

ENSEIGNEMENT

• École maternelle du Parc de Gaillon	Rue de Gaillon - 91630 Marolles-en-Hurepoix	01 78 83 02 53
• École maternelle Roger Vivier	1 avenue Charles de Gaulle - 91630 Marolles-en-Hurepoix	01 69 14 83 51
• École élémentaire Roger Vivier	Rue du Marché - 91630 Marolles-en-Hurepoix	01 78 83 01 87
• Collège Saint-Exupéry	Rue du Potager - 91630 Marolles-en-Hurepoix	01 64 56 26 36
• Lycée Jean-Pierre Timbaud	4 rue Henri Douard - 91223 Brétigny-sur-Orge	01 60 85 50 00
• Lycée Michelet	2 boulevard Abel Cornaton - 91290 ARPAJON	01 60 83 97 63
• Lycée Cassin	17 rue Jean Moulin - 91290 ARPAJON	01 60 83 29 09

INTERCOMMUNAL

• Bassin nautique La Norville	1 Chemin de la Garenne	01 64 90 20 64
• Piscine des 3 vallées Breuillet	3 Rue des Prairies	01 64 58 56 56
• Piscine Saint-Michel-sur-Orge	Route de Montlhéry	01 69 80 96 16
• Piscine Morsang-sur-Orge	Allée des Pervenches	01 69 46 09 59
• Piscine Brétigny-sur-Orge	4 rue Henri Douard	01 60 84 67 21
• Espace nautique Sainte-Geneviève-des-Bois	40 Avenue Jacques Duclos	01 69 25 59 95

Retrouvez les horaires des piscines sur le site internet de Cœur Essonne.

• Halte-Garderie « La Farandole »	1 Grande Rue	01 64 56 05 14
• Ramassage des déchets - Siredom	0 800 293 991	

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h. Géré par la Communauté d'agglomération de Cœur d'Essonne.

MÉDICAL

• CABINET DE PSYCHOTHÉRAPIE M. DAUVERGNE	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 87 61 23 81
• CHIRURGIENS DENTISTES M. et Mme SERROR (assistés du Dr YEDJER)	17 bis avenue Charles de Gaulle	01 64 56 95 39
• INFIRMIÈRES LIBÉRALES DE MAROLLES Mme GLADKOWSKI / Mme JAUEN / Mme PELTI	1 rue Eugène Brou	06 14 45 38 90
• LABORATOIRE / ANALYSES MÉDICALES Cerbaliance	7 Grande Rue	01 64 56 85 72
• MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES Mme CRÉPAUX-ROUGERIE	1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale)	01 64 56 90 06
Mme ROBIC / Mlle GINESTAR	31 Grande Rue	01 69 14 86 30
• MÉDECINS Dr CANIVEZ	1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale)	01 64 56 17 72
Dr De RIVAS	7 rue Eugène Brou	01 64 56 17 74
• OSTÉOPATHES Mlle TRESSENS-FEDOU	1 rue Eugène Brou	01 64 56 50 96
Mme GIRARD	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 14 42 63 70
• PÉDICURES - PODOLOGUES - RÉFLEXOLOGUES Mme COUTURIER	4 bis Grande Rue	01 69 01 42 02
Mme FROT	1 rue Eugène Brou	01 64 56 66 03
• PHARMACIE Mme CESA	36 avenue Charles de Gaulle	01 69 14 80 70
• PSYCHOLOGUE Mme SÉBILLE	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 98 33 00 88
• SAGE-FEMME Mme BEDET	1 rue Louis Blériot (Maison médicale) / anne.bedet.sf@free.fr	07 67 06 10 20
• SOPHROLOGUE Mme DELAMOTTE	12 avenue des Limosins	06 03 36 83 70
Mme SCHMIT	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 80 92 98 17
• SOPHROLOGUE - HYPNOTHÉRAPEUTE Mme GAUDIN	7 route de Cheptainville	07 61 54 15 63
• VÉTÉRINAIRES Dr LAMOUR et Dr PLASSARD	30 avenue Charles de Gaulle	01 64 56 05 05

AUTRES

• MAGNÉTISME Mme DUMONT	25 bis rue des pins	06 76 82 87 24
Mme ROULLEAU	"Conscience Infinie"	06 74 11 41 04
• MASSAGE DE BIEN-ÊTRE Gena Massage	À domicile	06 52 14 91 71
M. HERBIN	À domicile / zenhandmassage@gmail.com	06 60 32 84 63
• NATUROPATHE Mme CHATRY	11 place de l'église	06 69 64 96 69
Mme DRUESNE	10 rue de Gaillon mdruesenaturolo@gmail.com	06 67 09 29 46
• NATUROPATHE / IRIDOLOGUE Mme BERRITZ	1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale) www.lespepitesdemanaturo.com	06 58 35 38 00

SOCIAL

• ASSISTANTE JURIDIQUE	Au CCAS, sur RDV, le 3 ^e vendredi de chaque mois	01 69 78 09 19
• ASSISTANTE SOCIALE	Maison des Solidarités	01 69 17 14 40

• SÉCURITÉ SOCIALE	Au CCAS, sur RDV, 1 mardi sur 2 91040 Évry Cedex	36 46
--------------------	---	-------

CULTE

• Catholique - Père Thomas MOTO KALUNGA		01 69 14 80 22
Association Interparoissiale : Vincent PANNETIER		assipMarolles@gmail.com
• Église Protestante Évangélique - Pasteur : Raffi AZRAK		06 52 68 02 39
Correspondante locale : Annyvonne MACHUT		01 64 56 90 66 ou 06 74 31 55 63
Chaque dimanche à 10h30 au 2A rue Pierre Mendes France à Brétigny-sur-Orge		
• Église Protestante Unie de France Vallée de l'Orge		01 60 15 18 23
Pasteur : Guy-Bertrand NGOUGO FOTSO et correspondante locale : Monique MEUNIER		01 69 14 80 75

URGENCES

• SMS : 114

Pour tous ceux qui ont des difficultés pour entendre et parler

• Urgence médicale : 15

• Pompiers : 18

• Samu : 15

• Police : 17

• Police municipale : 01 69 14 14 53

• Gendarmerie nationale : 01 64 56 18 03

rue du Potager

• Pharmacie de garde :

Contactez le commissariat d'Arpajon

au 01 69 26 19 70 / monpharmacien-idf.fr

• S.O.S. Dentaire : 01 43 37 51 00

• SOS Harcèlement : 3018

(également via Messenger et WhatsApp)

• S.O.S. Œil : 01 40 92 93 94

• S.O.S. Médecins : 0 826 88 91 91

• Accueil téléphonique de l'enfant en danger

119 - <http://www.allo119.gouv.fr>

• Numéro national d'urgence pour

les enfants disparus : 116 000

• Violences faites aux femmes :

01 70 58 93 30

• Violences femmes info : 39 19

<https://arretonslesviolences.gouv.fr/besoin-d-aide#>

• Dépannage ENEDIS : 09 72 67 50 91

• Dépannage GRDF 24h/24 et 7j/7

0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)

• Eau Cœur d'Essonne : 0 800 500 191

20 rue Denis Papin à Saint-Michel-sur-Orge

DIVERS

• Caisse d'Épargne 16 Grande Rue 0 821 010 407

(appel à 0,12€ TTC/mn maxi)

• Crédit Agricole 7 Grande Rue 01 69 14 13 80

• Hôtel des Impôts 01 69 26 84 00

et recette perception

29 avenue du Général de Gaulle à Arpajon

Fermé les jeudis après-midis

• La Poste Grande Rue 3631 (Numéro vert)

Du mardi au vendredi de 9h à 12h

et de 14h30 à 18h, le samedi de 9h à 12h.

• SNCF Transilien 36 58

(0,25 € TTC/mn)

LIENS INTERNET

• Service public

Accueil Particuliers | Service-public.fr

<https://www.service-public.fr>

• Essonne numérique

(déploiement de la fibre optique pour un réseau très haut débit)

Testez votre éligibilité ! | EssonneNumerique.com

(essonnenumerique.com)

<http://essonnenumerique.com/suis-je-eligible/>

[calendrier-de-deploiement/](http://essonnenumerique.com/calendrier-de-deploiement/)

Par la compagnie franco-malienne BaroDa

Samedi 1^{er} février
16h - Salle des fêtes

Une histoire vraie autour d'un

YING
YOMBE

« Roméo et Juliette » transcontinental

+ une exposition des amis du jumelage
concernant leur activité à Lakamané



MAIRIE DE
MAROLLES-EN-HUREPOIX

Entrée libre - Tout public - À partir de 8 ans



Éclairage public
VRD réseaux électriques
Signalisation tricolore
Électricité générale

QUEKENBORN S.A.S.

7 chemin de la Marnière 91630 MAROLLES EN HUREPOIX
Tél. : 01 69 88 80 12 - secretariat@quekenborn.com
Siret 377 489 729 00048 - APE 4321



**Et si on parlait
de vos projets
immobiliers ?**

Vincent ANDRADE
Conseiller Immobilier

06 50 62 08 10

vincent.andrade@capifrance.fr



Et Vincent ANDRADE, Agent Immobilier RSCG, 023 388 746 0006 - E.V.P.R.

TRAVAUX PUBLICS DE SOISY



Ensemble, réalisons vos projets

Aménagements urbains,
Équipements collectifs,
Travaux routiers & particuliers,
Équipements industriels & logistiques



ZA du Chênet - 6, Rue de la Montagne de Maise
91490 MILLY LA FORET

Tél. : 01 64 98 03 83 - www.tpssoisy.fr - Email : tpssoisy@tpssoisy.fr



MAÇONNERIE - PIERRE DE TAILLE

Restauration des Monuments

Historiques

Patrimoine ancien

Qualibat : 2112 - 2183

01 64 56 13 94

Fax : 01 64 56 09 03

1, rue du C.D. 8 • 91770 SAINT-VRAIN

Bruno NOËL
S.A.R.L.

PEINTURE - DÉCORATION

RAVALEMENTS - VITRERIE

REVÊTEMENTS SOLS & MURS

Tél. : 01 60 82 04 33

Email : contact@sarlbrunonoel.com

5 Chemin de la marnière - 91630 Marolles-en-Hurepoix



SFRE
TRAVAUX PUBLICS
VRD

ZONE INDUSTRIELLE
35 avenue des Grenots
91150 ETAMPES

01 69 78 19 90

sfre@sfre.fr

**Vous souhaitez intégrer votre publicité
dans l'InfoMag ?**

Contactez le service communication,
par téléphone au 01 69 14 14 40 ou par mail à
communication@marolles-en-hurepoix.fr

Tarifs des encarts pour 1/8^e de page : 186,52 € la parution ou 500,78 € l'année pour 3 parutions